

GUIDE DES **ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE**

Ville d'Alençon 2025

Ville d'Alençon

Centre Communal d'Action Sociale

Épicerie itinérante et solidaire à Alençon *

* Pour les foyers alençonnais avec un quotient familial CAF situé entre 500 et 750

→ Voir détails pages 12-13



→ **Les mardis de 16h30 à 18h30** : Perseigne
→ **Les jeudis de 16h30 à 18h30** : Centre-ville

Renseignements : **Maison des Solidarités**
24, place de la Halle au blé - Alençon
02 33 32 41 11

Banque Alimentaire de l'Orne

Ville d'Alençon
Centre Communal d'Action Sociale

Préambule

Chères Alençonnaises, chers Alençonnais,

Depuis plusieurs années, la Ville d'Alençon et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'investissent pleinement pour **garantir, à tous, l'accès à une alimentation de qualité**. Notre objectif est **de renforcer et d'élargir les dispositifs de solidarité**, afin d'aider certains habitants à surmonter les imprévus du quotidien tout en les accompagnant face à des difficultés. La Ville et le CCAS font preuve de réactivité et d'adaptabilité pour gérer des situations parfois complexes. Dans cette démarche, nous pouvons compter sur **l'engagement des différents acteurs** que vous découvrirez dans ce guide. Leur complémentarité, encouragée par l'action du CCAS, permet une coopération efficace et solidaire, au service des habitants. Face à ces difficultés, l'entraide est une valeur cardinale de la vie en société. L'échelon local est au plus près des citoyens pour leur apporter des solutions concrètes.

Cette année, une nouveauté vient renforcer cet engagement : **l'épicerie itinérante**. Ce dispositif innovant permet d'apporter une offre alimentaire de qualité à prix réduits, et d'aller à la rencontre de personnes en difficulté. Vous retrouverez un article dédié à cette initiative dans ce guide.

Enfin, **sont listées les structures d'aide alimentaire présentes sur notre territoire qui témoignent de la richesse du tissu associatif et solidaire d'Alençon**. Chacune d'entre elles œuvre avec dévouement pour apporter un soutien précieux à ceux qui en ont besoin. Grâce à leur engagement, et avec l'appui du CCAS, nous formons un réseau de solidarité toujours plus fort.

Joaquim PUEYO
Maire d'Alençon, Président de la Communauté Urbaine
Conseiller départemental de l'Orne, Ancien Député de l'Orne

Le CCAS œuvre au plus près des habitants pour garantir solidarité et inclusion. La crise sanitaire a révélé la fragilité de certains foyers et l'importance d'agir de manière coordonnée. Ce guide présente les services et dispositifs mis en place pour accompagner les Alençonnais dans leurs besoins quotidiens, qu'il s'agisse de soutien aux familles, d'aide aux seniors ou d'assistance aux personnes en situation de précarité.

Ce document est **un outil pratique qui vous permettra de mieux connaître vos droits et de faciliter vos démarches pour accéder aux services adaptés à vos situations**.
Il met également en lumière **la Coordination Alimentaire**, qui regroupe des associations d'aide alimentaire présentes sur notre territoire, telles que la Banque Alimentaire, la Croix-Rouge, le Secours Populaire, le Collectif d'Urgence, les Restos du Cœur et Bali Orne.
Ce dispositif joue un rôle essentiel dans l'engagement de la Ville d'Alençon et du CCAS, garantissant une réponse toujours plus réactive et adaptée aux besoins des habitants. Ce guide vous fournira toutes les informations nécessaires pour mieux connaître ces acteurs et leurs actions.

Thierry MATHIEU
Maire-adjoint en charge des Solidarités et des Affaires sociales

ÉPICERIE SOCIALE ①*

Collectif d'Urgence

Public accueilli

- **Personne en situation régulière** sur le territoire français
- **Résidant sur Alençon** depuis plus de 6 mois
- **Sous condition de ressources** selon un quotient familial (QF < 344)

Inscription à l'Épicerie sociale

Mercredi et jeudi de 14h à 16h30 (à l'Épicerie sociale)

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile sur Alençon de plus de 6 mois et 1 du dernier mois (quittance de loyer + avis d'imposition)
- Attestation de ressources CAF, ARE et autres ressources
- Attestation France Travail et refus d'ARE ou d'acceptation ASS
- Titre de séjour régulier et/ou pièce d'identité en cours de validité
- Livret de famille
- Ancienne carte d'accès (si renouvellement)
- Une photo d'identité
- Pour les ressortissants du CADA hébergés sur Alençon depuis 6 mois, une attestation à jour avec la date d'arrivée + le montant perçu

Aide alimentaire distribuée

- Produits délivrés sous forme de libre-service
- Produits de base, épicerie, produits frais : laitages, viandes, surgelés, légumes...

Famille (6 mois d'aide)

- Personne seule : crédit de 120 € et 12 € de cotisation participative pour une personne seule
- Famille ou couple : crédit de 80 €/personne et 8 € de participation par personne y compris enfant

→ Carte payable en plusieurs fois

Aide alimentaire d'urgence

Un colis d'urgence de 20 € peut être attribué suite à l'orientation d'un travailleur social avec une évaluation de la situation.

→ 1 colis par personne et par an

Période de fermeture annuelle

Fermeture au mois d'août





ÉPICERIE SOCIALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi de 14h à 16h45
Jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
Vendredi de 9h à 11h45

02 33 29 60 56

12, rue Louis Blériot 61000 Alençon

EPICERIE SOCIALE

COLLECTIF D'URGENCE (Siège)

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Fermeture 3 semaines en août et 1 semaine à Noël

02 33 26 38 57

collectif.urgence@orange.fr

14, rue Seurin 61000 Alençon

COLLECTIF D'URGENCE

* Voir plan pages 14-15

CROIX-ROUGE 2*

Public accueilli

Public sans ressources :

- Primo-arrivant, demandeur d'asile, personne étrangère
- Personne ayant moins de 6 mois de résidence sur Alençon
- Personne sans domicile fixe
- Personne sans ressources ou en attente de droit
- Personne ayant un problème très ponctuel (suspension RSA...)
- Toute situation particulière
- Aide gratuite pour les personnes sans ressources sur orientation d'un travailleur social

Inscription

- Sans rendez-vous, sur les horaires d'ouverture
- L'association apprécie un courrier d'orientation d'un travailleur social expliquant la situation de la personne.

Aide alimentaire distribuée

- Produits secs sous forme de colis alimentaire
- Fréquence hebdomadaire et en fonction des arrivages

Aide alimentaire d'urgence

- Un dépannage gratuit selon étude de la situation
- Sous forme de colis alimentaire produits secs
- Sur présentation d'un document d'un assistant social ou du CCAS
- Selon les horaires d'ouverture

Coût par famille

Gratuit





CROIX-ROUGE (Centre de distribution)

Horaires de distribution :
Mercredi et jeudi de 10h à 12h

Permanences téléphoniques :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Mercredi de 10h à 12h

02 33 29 97 87 : Antenne locale, rue de la Demi-Lune

02 33 28 09 60 : Direction Territoriale 61 *
* En cas d'absence, merci de laisser un message répondeur (motif et numéro pour rappel)

dt61@croix-rouge.fr

1, rue de la Demi-Lune 61000 Alençon

* Voir plan pages 14-15

LES RESTAURANTS DU CŒUR 3*

Public accueilli

- **Tout public**
- **Sous condition de ressources**, selon un barème

Inscription

Inscription administrative au Centre de distribution d'Alençon, sur les horaires d'ouverture, en fonction de la période de l'année et sans rendez-vous.

Pièces à fournir :

- Carte d'identité ou livret de famille
- Quittance de loyer
- Dernière feuille d'imposition ou de non-imposition
- Salaires (bulletins de salaires)
- Attestation de CSS (ex : CMU)
- Justificatif RSA
- Prestations familiales (attestation CAF, certificat de scolarité)
- Autres allocations (vieillesse, Bourse)
- Pension alimentaire (décision du tribunal)
- Notification de paiement de France Travail, facture d'énergie, facture d'eau

Aide alimentaire distribuée

Produits délivrés selon le choix des personnes dans les différentes catégories d'aliments (protéines, féculents, légumes, laitages...).

→ **Un nombre de points est attribué** par famille correspondant à un nombre de repas.
Un repas comprend : une viande ou un poisson, un légume, des pâtes ou du riz, un fromage ou un yaourt, un fruit, un pain.
S'y ajoutent : des produits d'hygiène, des produits alimentaires de base (lait, beurre, huile, sucre, céréales, farine...), parfois un complément de fruits et légumes et une aide spécifique pour produits bébés

Aide alimentaire d'urgence

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites aux Restos du cœur, un dépannage gratuit possible en hiver et un dépannage possible en été, selon étude de la situation.
L'association apprécie un courrier d'orientation fait par un travailleur social.

Accueil sur les horaires d'ouverture et en cas d'**extrême urgence** :

- de novembre à mars : le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h
- d'avril à octobre : le mercredi de 10h à 12h

Coût par famille

Gratuit





LES RESTAURANTS DU CŒUR (Centre de distribution d'Alençon)

Horaires de novembre à mars (inscriptions jusqu'à 15h30)
Mardi et vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 16h

Horaires d'avril à octobre
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

02 33 29 22 81

ad61.alencon@restosducoeur.org

8, rue Lemaitre 61000 Alençon

SIÈGE

02 33 28 43 69

ad61siege@restoducoeur.org

46, rue Ampère 61000 Alençon

* Voir plan pages 14-15

SECOURS POPULAIRE 4*

Colis alimentaire

Public accueilli : Étude de la situation en fonction des ressources de la personne en tenant compte d'un reste à vivre.

Inscription

L'inscription pour le colis alimentaire est sur rendez-vous pendant les horaires d'ouverture.

Pièces à fournir :

- Dernier avis d'imposition
- Justificatifs de ressources des 3 derniers mois (France Travail, salaires, prestations CAF...)
- Justificatifs de perception de pension
- Livret de famille et attestation JAF/ou CNI
- Derniers justificatifs de toutes les charges (loyer, eau, électricité, gaz, assurances, mutuelle...)
- Justificatifs de factures impayées
- Justificatifs des crédits en cours
- Derniers avis de taxe d'habitation et/ou taxe foncière
- Justificatifs d'autres frais (cantine, transport, pension alimentaire...)

Aide alimentaire distribuée

- Produits secs sous forme de colis alimentaire
- Une fois par mois, sur rendez-vous fixé à l'avance avec la personne + épicerie solidaire
- Produits frais accessibles en libre-service similaire à une épicerie traditionnelle

Aide alimentaire d'urgence

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites au Secours Populaire :

- Un dépannage gratuit d'urgence, une fois par an, durant les horaires d'ouverture du centre d'Alençon
- Des colis de dépannage ponctuels avec participation solidaire en fonction de la composition familiale

Coût par famille

Participation solidaire pour le colis mensuel en fonction de la composition familiale

Épicerie solidaire

→ **Ouverte 2 fois par mois** pour les personnes inscrites







SECOURS POPULAIRE (Centre de distribution d'Alençon)

Horaires d'ouverture de l'épicerie solidaire
(Distribution et libre service alimentaire)
Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Aucune fermeture annuelle
Ouvert pour l'urgence durant les heures d'ouverture

Horaires d'ouverture pour la distribution de colis mensuel sur rendez-vous : Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h

Inscription et secrétariat :
Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Mardi et jeudi de 14h à 16h, vendredi de 9h à 12h

02 33 29 86 86

alencon@spf61.org

17-19, rue Odolant Desnos 61000 Alençon

* Voir plan pages 14-15

BALI-ORNE 5*

Public accueilli

• Personne ayant un petit salaire, une petite retraite, des indemnités journalières, l'Allocation Adulte Handicapé, un contrat d'apprentissage, un contrat d'Engagement Jeunes, sans ressources, ayant eu un accident de la vie
• Étudiants

Inscription

Prendre rendez-vous avec un référent social (DTAS, CCAS, CROUS, Mission Locale, CAF, UDAF...)

Pièces à fournir :

- Carte d'identité ou livret de famille
- Quittance de loyer
- Salaires (bulletins de salaires)
- Prestations familiales (attestation CAF, certificat de scolarité)
- Autres allocations (vieillesse, Bourse)
- Pension alimentaire (décision du tribunal)

Aide alimentaire distribuée

• Produits secs, produits frais (fruits, légumes, viandes...) et surgelés sous forme de colis alimentaire
• Distribution tous les 15 jours

Coût par famille

Participation forfaitaire définie par l'association





BUS ITINÉRANT

Distribution un mercredi sur 2
de 14h15 à 15h15

07 82 83 33 34

1-3, rue Edouard Belin 61000 Alençon

BALI-ORNE

* Voir plan pages 14-15

ÉPICERIE ITINÉRANTE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Public accueilli

• **Foyers alençonnais** dont le QF CAF se situe entre 500 et 750

Inscription

• Inscription au CCAS d'Alençon sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'un justificatif de composition familiale (attestation CAF, livret de famille) et des justificatifs de ressources du foyer (salaires, allocations, pensions reçues ou versées...)
• Établissement d'une carte d'inscription valable 6 mois
• Un seul lieu de distribution peut être choisi entre Perseigne ou le centre-ville

Aide alimentaire distribuée

Colis de denrées alimentaires sèches et fraîches attribuées en fonction de la composition des foyers établie lors de l'inscription, et sur présentation de la carte
Une seule distribution par semaine, délivrée au lieu choisi lors de l'inscription

Coût par famille

Gratuit





ÉPICERIE ITINÉRANTE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Horaires Perseigne :
Les mardis de 16h30 à 18h30

Horaires Centre-ville :
Les jeudis de 16h30 à 18h30

Horaires d'ouverture du CCAS pour les inscriptions :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 13h30 à 17h30

02 33 32 41 11

accueil-ccas@ville-alencon.fr

Maison des solidarités
24, place de la Halle au blé 61000 Alençon

Ville d'Alençon
Centre Communal d'Action Sociale

Banque Alimentaire de l'Orne

* Voir plan pages 14-15


CUISSAI
LONRAI
PACÉ
CONDÉ-
SUR-SARTHE
SAINT-GERMAIN-
DU-CORBÉIS
HÉLOUP
N12
D532
D2
D1
D204
D250
D112
D522
D521
D315
D520
D30
D101
D55P
B
Pôle Universitaire
Universités
Pôle Universitaire de Montfoulon
C D
Condé Moulin
D
Pacé Église
La Gouvrie
Le Chêne
Le Rouget
La Boissière
Le Quartz
Rue de la Vallée
Condé Église
Porte de Bretagn
Charité
Vert Village
Centre Commercial
La Pépinière
Alencéa
Anova
Templerie
Mairie de St Germain
Libération
La Garenne
ALTO
Transport urbain
de la Communauté Urbaine d'Alençon
A LIGNE A
Cerisé Londeau ◂▸ Arçonnay Golf
B LIGNE B
Pôle Universitaire ◂▸ Arçonnay Golf
C LIGNE C
Val d'Écouves ◂▸ Condé Moulin
D LIGNE D
Valframbert Église ◂▸ Pacé Église
Correspondances :
A B C D
Arrêt dans les deux sens
Arrêt dans un seul sens
Terminus de ligne



1. Épicerie sociale (Collectif Urgence)
2. Croix-Rouge
3. Les Restaurants du Cœur
4. Secours populaire
5. Bali-Orne

COMMENT SE RENDRE PAR BUS

dans les associations d'aide alimentaire par quartier

CENTRE-VILLE

→ **Épicerie sociale** : rejoindre directement les arrêts Plénitre ou Champ Perrier à pied ou via les lignes **C** ou **D**. Prendre ensuite la **ligne A** vers Cerisé Londeau et descendre à l'arrêt Courteille.

→ **Croix-Rouge** : déjà au centre-ville à proximité de l'arrêt Clémenceau de la **ligne C**.

→ **Restaurants du Cœur et Secours Populaire** : rejoindre directement les arrêts Plénitre ou Champ Perrier à pied ou via les lignes **C** ou **D**. Prendre ensuite au choix la **ligne D** vers Valframbert Église, la **ligne B** vers Pôle Universitaire ou la **ligne A** vers Cerisé Londeau et descendre à l'arrêt de la Gare.

→ **Bali-Orne** : rejoindre directement les arrêts Plénitre ou Champ Perrier à pied ou via les lignes **C** ou **D**. Prendre ensuite la **ligne D** vers Pacé Église et descendre à l'arrêt Schweitzer.

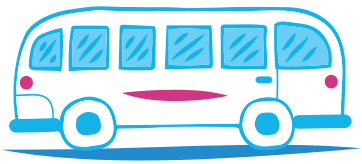
MONTSORT

→ **Épicerie sociale** : rejoindre au choix un des arrêts Ernouf, Montsort, Tison ou Champ Perrier. Prendre ensuite la **ligne A** vers Cerisé Londeau et descendre à l'arrêt Courteille.

→ **Croix-Rouge** : rejoindre au choix un des arrêts Ernouf, Montsort ou Tison. Prendre ensuite la **ligne A** vers Cerisé Londeau ou la **ligne B** vers Valframbert Église. Descendre au choix à l'arrêt champ Perrier ou Plénitre puis prendre la **ligne C** vers Val d'Écouves et descendre à l'arrêt Clémenceau. Ou prendre directement la **ligne C** à Champ Perrier.

→ **Restaurants du Cœur et Secours Populaire** : rejoindre au choix un des arrêts Ernouf, Montsort, Tison ou Champ Perrier. Prendre ensuite la **ligne A** vers Cerisé Londeau ou la **ligne B** vers Condé Moulin et descendre à l'arrêt de la Gare.

→ **Bali-Orne** : rejoindre au choix un des arrêts Ernouf, Montsort ou Tison. Prendre ensuite la **ligne A** vers Cerisé Londeau ou la **ligne B** vers Valframbert Église. Descendre à l'arrêt Champ Perrier puis prendre la **ligne D** vers Pacé Église et descendre à l'arrêt Schweitzer. Ou bien prendre directement la **ligne D** à Champ Perrier.



VILLENEUVE

Pour tous les trajets en bus, il faudra prendre la **ligne D** *vers Valframbert aux arrêts Schweitzer, Estienne d'Orves ou Cimetière Saint-Léonard.*

→ **Épicerie sociale** : descendre au choix à l'arrêt Champ Perrier ou Plénitre puis prendre la **ligne A** vers Cerisé Londeau et descendre à l'arrêt Courteille.
→ **Croix-Rouge** : descendre au choix à l'arrêt Champ Perrier ou Plénitre puis prendre la **ligne C** vers Val d'Écouves et descendre à l'arrêt Clémenceau.
→ **Restaurants du Cœur et Secours Populaire** : descendre à l'arrêt de la Gare.
→ **Bali-Orne** est dans le quartier, à proximité de l'arrêt Schweitzer.

COURTEILLE

Pour tous les trajets en bus, il faudra prendre la **ligne A** *vers La Chevalerie/Arçonnay Golf.*

→ **Épicerie sociale** est dans le quartier, à proximité de l'arrêt Courteille.
→ **Croix-Rouge** : descendre à l'arrêt Plénitre puis prendre la **ligne C** vers Val d'Écouves et descendre à l'arrêt Clémenceau.
→ **Restaurants du Cœur et Secours Populaire** : descendre à l'arrêt de la Gare.
→ **Bali-Orne** descendre à l'arrêt Guynemer (ou le rejoindre directement), puis prendre la **ligne D** vers Pacé Église et descendre à l'arrêt Schweitzer.

PERSEIGNE

Pour tous les trajets en bus, à l'exception de l'Épicerie sociale, il faudra prendre la **ligne A** *vers Cerisé Londeau ou la* **ligne B** *vers Pôle Universitaire.*

→ **Épicerie sociale** : prendre la **ligne A** vers Cerisé Londeau et descendre à l'arrêt Courteille.
→ **Croix-Rouge** : descendre au choix à l'arrêt Champ Perrier ou Plénitre puis prendre la **ligne C** vers Val d'Écouves et descendre à l'arrêt Clémenceau.
→ **Restaurants du Cœur et Secours Populaire** : descendre à l'arrêt de la Gare.
→ **Bali-Orne** : descendre à l'arrêt Champ Perrier puis prendre la **ligne D** vers Pacé Église et descendre à l'arrêt Schweitzer.

CROIX-MERCIER

Pour tous les trajets en bus, il faudra prendre la **ligne C** *vers Condé Moulin.*

→ **Épicerie sociale** : descendre à l'arrêt Plénitre. Prendre ensuite la **ligne A** vers Cerisé Londeau et descendre à l'arrêt Courteille.
→ **Croix-Rouge** : descendre à l'arrêt Clémenceau.
→ **Restaurants du Cœur et Secours Populaire** : descendre à l'arrêt Plénitre. Prendre ensuite la **ligne B** vers Pôle Universitaire et descendre à l'arrêt de la Gare.
→ **Bali-Orne** : descendre à l'arrêt Gué de Guesnes puis prendre la **ligne D** vers Pacé Église et descendre à l'arrêt Schweitzer.

EPICERIE SOCIALE

COLLECTIF D'URGENCE

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



BALI-ORNE

Banque Alimentaire de l'Orne

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Alençon
Maison des solidarités
24, place de la Halle au blé
61 000 Alençon
02 33 32 41 11

Ville d'Alençon
Centre Communal d'Action Sociale

Conception et réalisation : Direction de la Communication de la Ville d'Alençon. Photos : © Olivier Héron, Ville d'Alençon. Janvier 2025